LE DEVOIR Libre de penser

Le Devoir de philo

Pas de panique avec les mères porteuses!

Une réflexion s'impose à la lumière de l'éthique pour adultes consentants du philosophe français Ruwen Ogien

17 mai 2014 | Martin Gibert - Chercheur postdoctoral en philosophie à McGill et coauteur du manifeste Les animaux ne sont pas des choses. Il publie à l'automne L'imagination en morale (Hermann).



Photo: Olivier Zuida - Le Devoir «Il semble bien qu'il existe un vaste trafic d'organes dans le monde et des dérives marchandes réelles et massives. [...] Pourtant, l'existence de ces "dérives" répugnantes n'a jamais servi d'argument de base contre le don d'organes. »

—Ruwen Ogien, dans La vie, la mort, l'État Deux fois par mois, Le Devoir lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un

penseur marquant.

Les profs d'éthique aiment bien les mères porteuses. Il faut dire que la gestation pour autrui (GPA) — comme on devrait plutôt nommer le phénomène — soulève des questions qui donnent un air de modernité à la discipline et du fil à retordre aux étudiants.

En effet, comment évaluer moralement une pratique radicalement nouvelle dans l'histoire de l'humanité ? Au nom de quels principes peut-on dire qu'il est bien ou mal qu'une femme « prête » ou « loue » son ventre à des parents d'intention ?

La polémique qui a récemment défrayé la chronique autour du cas Joël Legendre aura au moins permis qu'on s'interroge sur l'éthique de la GPA. Et dire cela, ce n'est pas ignorer les différents débats connexes : sur la vente de parties du corps humain, sur l'éventuelle discrimination des couples gais devant un « droit à l'enfant », sur les règles de l'adoption, sur l'universalité de l'accès à la fécondation *in vitro* et la légitimité de son remboursement par l'assurance maladie.

Or, sur la valeur morale de la GPA, le philosophe français contemporain Ruwen Ogien pourrait bien apporter une contribution éclairante.

Le paternalisme moral

Dans le portrait que lui consacrait l'an dernier le journal *Libération*, ce spécialiste en philosophie morale est décrit en éternel jeune homme, « *antiautoritaire*, *libertaire et libertin* ». Ancien dessinateur de presse formé en anthropologie, Ruwen Ogien est assurément un penseur à part dans un paysage philosophique français actuellement un peu terne.

Outre une gentillesse et une humilité qui détonnent dans la valse des ego académiques, si Ogien sort du lot, c'est parce qu'il analyse les questions morales avec une rigueur et une clarté exemplaires — une approche très inspirée du courant analytique anglo-saxon.

Après des recherches aussi abstraites qu'érudites en métaéthique (il a notamment publié sur ce qu'on appelle le réalisme moral), le philosophe s'est peu à peu tourné vers des débats plus concrets. Et sans craindre la controverse.

Ses thèmes de prédilection ? La pornographie, le lancer de nains, la prostitution, le suicide assisté, le blasphème, le clonage reproductif ou les pratiques sadomasochistes. Leur point commun ? Pour l'auteur de *L'éthique aujourd'hui* (Folio 2007), c'est qu'ils éveillent souvent

des réactions de paternalisme moral, « cette attitude qui consiste à vouloir protéger les gens d'eux-mêmes ou à essayer de faire leur bien sans tenir compte de leur opinion ».

D'où la première question : interdire la GPA, comme c'est le cas en France depuis 2004, relève-t-il du paternalisme moral ? Est-il justifiable de limiter ainsi la liberté des individus ?

Dignité et dérive

Les opposants à la GPA font habituellement valoir trois types d'arguments. Ils prétendent d'abord que la mère porteuse est instrumentalisée : elle serait une « machine à bébés », dégradée au rang de pur moyen, ce qui irait à l'encontre de la dignité humaine. Cet argument met les mères porteuses dans une étrange position : sont-elles trop aveugles pour comprendre qu'on les manipule ou simplement dénuées de tout sens moral ?

Mais le problème avec le concept de dignité, c'est surtout qu'il mange à tous les râteliers. Les opposants à l'euthanasie le sont parce que cela violerait la dignité humaine, mais ses partisans réclament le droit des personnes à mourir... dans la dignité. De même, empêcher une femme adulte et consentante de porter un enfant qui n'est pas le sien, n'est-ce pas faire bien peu de cas de sa dignité de personne autonome et responsable de ses choix ?

À défaut de « victime consentante », on peut se demander si la GPA ne nuirait pas tout simplement à l'intérêt de l'enfant. Le bébé à naître serait un « orphelin » programmé d'avance. Mais l'utilisation du terme demeure contestable : faudrait-il interdire le don de sperme au prétexte qu'il génère des orphelins de père ?

Quel préjudice, exactement, subit l'enfant né d'une GPA? Celui de ne pas grandir dans une famille traditionnelle, d'un père et d'une mère biologiques? Et l'argument existe aussi en version psychanalytique: la GPA perturberait l'enfant en bouleversant les règles de la filiation ou l'« ordre symbolique ».

Pourtant, le non-conformisme familial ne paraît pas être un motif suffisant. Si c'était le cas, il faudrait sans doute interdire l'homoparentalité, l'adoption internationale ou les mariages mixtes puisque l'enfant pourrait souffrir d'une famille hors norme. Est-ce le cas ? Rien n'est moins sûr.

Et, après tout, pourquoi ne serait-il pas dans l'intérêt de l'enfant de grandir loin des modèles dominants? Une chose, au moins, paraît claire lorsqu'on connaît les démarches que doivent accomplir les parents d'intention, c'est que leur désir est sincère, et la probabilité qu'ils soient de bons parents, plutôt élevée.

Le troisième argument qu'on oppose à la GPA est de type « pente glissante ». Il pointe la menace d'une dérive marchande — et soutient que l'abus devrait exclure l'usage. En effet, la GPA ne fait-elle pas courir le risque que des femmes vulnérables soient exploitées, surtout si des sommes d'argent entrent en jeu ?

Mais Ogien demande simplement qu'on traite les cas similaires de façon similaire : « Il semble bien qu'il existe un vaste trafic d'organes dans le monde et des dérives marchandes réelles et massives. [...] Pourtant, l'existence de ces "dérives" répugnantes n'a jamais servi d'argument de base contre le don d'organes » (La vie, la mort, l'État).

Voilà, en définitive, pourquoi Ruwen Ogien est favorable à la GPA : si elle ne va pas à l'encontre de la dignité humaine et des intérêts de l'enfant, si on ne peut lui imputer directement de dérive marchande, à qui fait-elle du tort ? Bref, où est le problème ?

Le problème, rétorquent certains, c'est que, même si elles sont consentantes, les mères porteuses peuvent se faire du tort à elles-mêmes. De plus, bien que la GPA ne nuise pas à des individus concrets, elle pourrait bien corrompre « une certaine idée de l'humanité ». Pour mieux cerner ces objections, Ogien propose alors une distinction inédite et transversale. On peut, selon lui, identifier deux types de théories ou d'attitudes morales : le minimalisme et le maximalisme.

Minimalisme, maximalisme

Le minimalisme, qui s'inspire beaucoup de la tradition libérale de John Stuart Mill, s'articule autour de trois principes : 1) le rapport à soi-même est moralement indifférent ; 2) seuls les torts envers autrui sont condamnables (*harm principle*) ; et 3) chacun a droit à une considération égale.

Pour un minimaliste, le domaine de la moralité — et du droit — devrait donc exclure ce qu'on appelle parfois les « crimes sans victime ». Autrement dit, un minimaliste ne verra pas de mal dans les torts envers soi-même (automutilation, drogue, suicide) ou dans les offenses envers des entités abstraites (Dieu, la patrie, l'espèce humaine), et il aura tendance à laisser les adultes consentants s'arranger entre eux (sadomasochisme, prostitution, euthanasie).

Pour un maximaliste, en revanche, il peut exister des crimes sans victime parce que certaines choses sont « sacrées ». La masturbation ou le sadomasochisme, par exemple, pourraient être moralement inacceptables parce qu'ils dégradent ou avilissent une certaine conception de la sexualité et de l'amour.

Au-delà du tort concret qu'un acte peut engendrer, le maximaliste est donc sensible à une forme plus vague de pureté ou de dégoût. Mais surtout, le maximaliste porte des jugements moraux au nom de cette sensibilité et il s'en sert pour justifier des interventions paternalistes.

Si Ruwen Ogien est favorable à la GPA, c'est bien parce qu'il prône le minimalisme. Il va même jusqu'à remettre en cause le tabou de la gratuité. Entre l'État, les cliniques et les parents, beaucoup d'argent circule lorsqu'il y a fécondation *in vitro*: pourquoi la mère porteuse serait-elle la seule à devoir « travailler » sans en profiter ? Et soutenir qu'un acte ne peut être à la fois altruiste et rémunéré, c'est avoir une drôle d'opinion du corps médical.

L'ordre social

Une seconde question se pose : comment expliquer l'espèce de panique morale que suscite souvent la GPA ? Poser cette question, c'est quitter l'éthique normative pour faire de la psychologie morale — un domaine auquel *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine* (Grasset, 2011), de Ruwen Ogien, constitue une excellente introduction.

En effet, pour ses plus véhéments détracteurs, la GPA ne menacerait rien moins que de saper les fondements mêmes de l'ordre social. Dans son hybris technophile, l'être humain se serait égaré en perdant le sens des limites (divines, biologiques, culturelles). La GPA serait à la fois cause et symptôme d'une décadence de la civilisation. Rien que ça. Entre exagération et panique morale, comment expliquer cette réaction ?

Un sophisme naturaliste

On peut d'abord soupçonner le travail souterrain d'un sophisme naturaliste. On diagnostique habituellement un tel sophisme lorsqu'une conclusion en matière de jugement de valeur (il faut condamner l'homosexualité) est inférée à partir d'une ou de plusieurs prémisses factuelles (il n'y a pas d'homosexualité dans la nature). Pour le dire autrement, il y a sophisme naturaliste chaque fois que l'on prétend déduire ce qui devrait être de ce qui est.

Dans le cas de la GPA, on peut se demander si sa condamnation intuitive ne vient pas d'un mécanisme du type « ce n'est pas naturel/biologique, donc c'est mal ». Ce n'est évidemment pas un bon argument — puisqu'il nous imposerait de renoncer à la médecine et de juger parfaitement acceptables les virus, les tsunamis et autres catastrophes « naturelles ». Mais ce pourrait être une première explication.

Calmer les esprits

Une seconde réside peut-être dans notre difficulté à nous mettre à la place d'autrui — surtout s'il appartient à une frange minoritaire ou jugée « déviante » de la société. Tout se passe comme si nous n'arrivions tout simplement pas à imaginer qu'on puisse porter un enfant par altruisme ou avoir recours aux services d'une mère porteuse sans vouloir l'exploiter. Voilà, à tout le moins, deux pistes de réflexion.

Quoi qu'il en soit, s'il y a sans doute des raisons de paniquer — au premier rang desquelles la catastrophe environnementale qui se prépare —, la gestation pour autrui ne devrait pas en être une.

Et la philosophie morale, quand elle se fait pratique, sert aussi à ça. À calmer les esprits. À déplier les arguments. À faire la part des choses, des causes et des raisons. Voilà pourquoi l'éthique pour adultes consentants de Ruwen Ogien est si nécessaire. Et voilà peut-être aussi pourquoi, dans le fond, les mères porteuses aiment bien les profs d'éthique.